

Compte rendu de la réunion du 24 novembre 2025 à 20h00

Le Conseil municipal de la commune d'HESTRUD (Nord) dûment convoqué le 24 novembre 2025 s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, dans la Maison Commune sous la Présidence de Monsieur André BERTEAUX, Maire d'Hestrud.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présent : Mesdames et Messieurs : André BERTEAUX, Olivier VAN DER VRECKEN, Christiane DARNAUX, Franck DERNONCOURT, Sylvie LECOYER, Stéphane PETIT, Line LECLERCQ, Jean-Luc VANDEPONTSEELE,

Absents : Thierry MOUVET et Florence BAVAY

Absent excusé : Marie-Rosine BAILLY

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier VAN DER VRECKEN

Voici le procès-verbal du Conseil municipal du 24 novembre 2025

1-Pour l'affiliation volontaire au centre de gestion des syndicats mixtes du Scott, accord du Conseil municipal à l'unanimité.

2-Le maire informe que le contrat de Nancy Picq vient à échéance en mars 2026 et suggère de prolonger son contrat d'un an.

3-Le maire informe de la fin des travaux de façade. Il demande que le Conseil municipal prenne acte que tous les travaux sont terminés.

4-Concernant la proposition d'installation des bornes de recharge électrique, il est conseillé d'attendre, même si aujourd'hui certaines aides sont possibles et il est important de souligner qu'il est difficile aujourd'hui de pouvoir assurer une recharge de nombreux véhicules électriques, en même temps, vu la puissance électrique disponible sur le village. Jean-Luc a rappelé qu'il serait intéressant d'utiliser des bornes de recharge rapides

5-Pour les colis des aînés la distribution aura lieu le 20 décembre à 09h00 à la salle de réunion.

6-Le premier adjoint explique que la Secrétaire de mairie a généré le rapport social unique 2024 sur base des données enregistrées par le logiciel de paie. Dès lors, le rapport social unique est complet et a été approuvé par les instances.

7-Le premier adjoint montre le document qui est la fiche de consentement. Le Conseil municipal en approuve la forme et le contenu.

8-Une demande de subvention est accordée au secours catholique pour un montant de 200€.

9-Une demande de subvention pour l'ircl est accordée aussi pour un montant de 200€.

Questions diverses :

Le premier adjoint demande plus d'informations sur la procédure à adopter pour radier les habitants qui ne doivent plus voter aux prochaines élections du 15 mars. Il est proposé que Christiane sur la base de sa liste fasse une proposition des différentes personnes qui pourraient être susceptibles d'être radiées de la liste électorale.

Christiane demande si la date des vœux du maire est déjà fixée et le maire répond qu'il ne peut pas encore fixer la date étant donné qu'il n'a pas les informations sur les vœux de la sous-préfecture et les vœux de la 3CA.

Franck pose la question concernant la pose des panneaux de signalisation informant des habitants de l'existence des caméras et il suggère de revenir vers la société qui a installé les caméras pour ajouter ces panneaux et pouvoir les mettre aux endroits stratégiques dans le village.

